

## Droit des médias 1

<b>Domaine</b>	Ingénierie et Architecture
<b>Filière</b>	Ingénierie des médias
<b>Orientation</b>	Ingénierie des médias (IM)
<b>Mode de formation</b>	Plein temps

### Informations générales

Nom	: Droit des médias 1
Identifiant	: Droit1
Années académiques	: 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024
Responsable	: Kevin Guillet
Charge de travail	: 43 heures d'études
Périodes encadrées	: 32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours			32						

### Connaissances préalables recommandées

-

### Objectifs

- Permettre à l'étudiant de maîtriser les différentes sources juridiques du droit suisse et leur articulation.
- Présenter le fonctionnement du droit pénal suisse.
- Expliquer les différents domaines du droit privé et leurs possibles implications pour les entreprises et les entrepreneurs, avec un accent sur la responsabilité contractuelle et le contrat de travail.
- Présenter et distinguer les différentes formes juridiques à disposition aux fins d'entreprendre un projet commercial, y compris leurs avantages et leurs inconvénients respectifs et les moyens d'y pallier par des outils conventionnels.
- Comparer la théorie juridique et la réalité pratique au travers d'un passage en revue du déroulement d'un litige pénal et civil, l'objectif étant de mettre en exergue l'importance de la proactivité contractuelle.

### Contenu et formes d'enseignement

*Répartition des périodes indiquée à titre informatif.*

**Cours:** 32 périodes

- |   |   |
|---|---|
| - Introduction au droit : Les trois pouvoirs et le système fédéral helvétique; Sources du droit; Accès aux sources; Hiérarchie des normes et règles de conflit  | 4 |
| - Droit public et droit privé : Droit pénal; Structure du Code pénal; Les différents type de participation; L'intention et la négligence; La punissabilité et la culpabilité; La partie spéciale du Code pénal      | 4 |
| - Droit privé : Structure du Code civil et du Code des obligations; Droits de la personnalité; Distinction entre les personnes physiques et personnes morales; Droit des obligations: les sources de responsabilité | 4 |
| - Droit des contrats : partie générale; partie spéciale, en particulier: vente, mandat et contrat d'entreprise  | 4 |
| - Contrat de travail en particulier : Droit privé du travail; Loi sur le travail  | 4 |

- Droit des sociétés : Différents types de sociétés; En particulier, la SA, la Sàrl, la société simple et la raison individuelle; Les conventions d'actionnaires 4
- Déroulement d'un litige : Litige de droit civil; Poursuite pour dettes et faillites; Poursuite pénale 4
- Evaluations intermédiaires 4

### Bibliographie

- Denis BARRELET/Stéphane WERLY, Droit de la communication, Staempfli Editions, Berne 2011.
- Daniel Cornu, Tous connectés ! Internet et les nouvelles frontières de l'info, Genève, Éd. Labor et Fides, coll. Le Champ éthique, 2013.

### Contrôle de connaissances

**Cours** : L'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure du cours par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Un contrôle final aura lieu dans la semaine dite d'examen. Les modalités ci-dessous sont indicatives et les objectifs de formation évalués seront communiqués par l'enseignant.

**Examen** : l'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final commun écrit d'une durée de 120 minutes.

Matériel autorisé :

- information communiquée directement par l'enseignant.

### Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 0.4 + moyenne examen x 0.6